Nos feuilletons

Le JOURNAL DE ROUBAIX *offrira prochainement à ses lecteurs une œuvre de choix qui unit un double roman d'amour, aux péripéties mouvementées et une analyse subtile du cœur :*

JUMELLES

PAR

Jeanne MOREAU-JOUSSEAUD

est un roman qui charmera par la fraîcheur des sentiments, les jolies descriptions, les situations attachantes, les incidents dramatiques et, par dessus tout, par le mystère qui plane jusque la fin sur une idylle passionnante.

JUMELLES

est la meilleure histoire d'amour racontée par la romancière de grand talent dont nos lecteurs ont déjà apprécié la verve et la fine psychologie :
JEANNE MOREAU-JOUSSEAUD.

Les emprunts à garantie de change vont-ils être convertis ?

Le gouvernement, poursuivant sa politique d'assainissement financier par un abaissement du taux d'intérêt, envisagerait une conversion des emprunts à garantie de change 4 % 1925 et 4 1/2 % 1937.

Ces deux emprunts représentent l'un des éléments les plus importants de la dette, en raison de leur montant et des incidences de change. L'emprunt 4 % 1925 est le seul emprunt qui soit exempt de l'impôt général sur le revenu.

On étudie actuellement le principe de cette conversion dont les conditions dépendront de la situation du marché financier au moment où elle sera décidée — pas avant quelques mois, semble-t-il.

DE NOUVELLE-CALÉDONIE, les Français loyaux enveient un message de fidélité au Maréchal

Vichy, 26 janvier. — Bien que les dirigeants rebelles de Nouvelle-Calédonie soient entrés en dissidence en 1940, de nombreux Français ont toujours, là-bas, refusé d'adhérer au mouvement gaulliste et sont demeurés loyaux. Ils ont tenu, malgré les interdictions et la censure, à faire parvenir au maréchal Pétain l'émouvant message que voici :

« Les Français de Nouvelle-Calédonie restés fidèles, conscients de leur devoir et confiants dans l'avenir de redressement de la France bien-aimée, assurent le Maréchal de leur indéfectible attachement. »

Très touché des sentiments qui lui ont été témoignés ainsi, le Maréchal a prié le secrétaire d'Etat aux colonies de transmettre aux enfants de France restés fidèles à la mère-patrie ces vifs remerciements et son salut le plus affectueux.

Des condamnations de communistes à Paris et à Montpellier

A Paris, la section spéciale de la cour chargée de la répression des menées communistes a condamné onze jeunes militants à 1.200 francs d'amende chacun et à des peines variant d'un à cinq ans de prison.

A Montpellier, quatre communistes chez qui l'on avait découvert, à Coursant, dans l'Aude, des tracts et une machine à polycopier, ont été condamnés à des peines allant d'un an à dix ans de travaux forcés.

CARNET

Naissances

— Edmond, Lucien, Antoinette et Hubert ont la joie de vous annoncer l'heureuse naissance de leur petit frère, **Michel**.

De la part de M. et Mme **Lucien Courouble-Dujardin**, 33, rue de l'Ouest, Roubaix. 14407d

— Guy et Ghislaine ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur, **Charlotte**.

De la part de Monsieur et Madame **Charles Selosse-Viaene**.

Tourcoing, 141, rue Winoc-Chocqueel, le 21 janvier 1942. 65205d

— Paul, Michèle, Daniel, M. et Mme **Jean Decavel-Van Hecke**, 45, rue de l'Epine, sont heureux d'annoncer la naissance de leur frère et fils, **Stéphane**. - Tg, 23 janv. d

Mariage

— M. et Mme **Dumortier-Delobel** ;
— Mme **Liagre-Drouters** ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur enfants **Euphrasie** et **Henri**.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Linselles, le jeudi 29 janvier 1942, à 10 heures 30.

L'offrande tiendra lieu de félicitations.

Linselles - Le Belcan.

Wattrelos, 26, rue Leuridan-Noclain.

Cet avis tient lieu de faire part. 85154

Nécrologie

— On nous annonce la mort de **M. Pierre-Emile Schwarz**, directeur technique de la Grande Brasserie Moderne.

Funérailles jeudi 29 courant, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix.

De la part de Mme **Schwarz-Deise** et du Conseil d'administration de la Grande Brasserie Moderne.

ROUBAIX

MERCREDI 28 JANVIER :

Aujourd'hui : saint Charlemagne ; demain : saint François de Sales.
Soleil : lever à 9 h. 28 ; coucher à 18 h. 39.
Lune : pleine le 1 février.
Sapeurs-pompiers : numéro d'appel : 303.33.
Caisse d'épargne : de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.
Consultation de nourrissons du Comité roubaisien de protection de l'enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Goutte de lait : distribution de 11 à 12 h.

POMPIERS

Il y a cent vingt ans, le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix fut réorganisé pour la quatrième fois.

Pour assurer le service des trois pompes, la compagnie fut portée à soixante et un hommes qui s'habillaient à leurs frais.

Ils adoptèrent un uniforme bleu foncé et portèrent le casque.

Enfin, les pompiers de l'an 1822 avaient leur musique, s'il vous plaît ! et les musiciens portaient le colback.

Tout cet éclat et ce prestige de parade s'est terni au cours des ans.

Les pompiers de la ville n'auraient-ils plus d'autre musique que ...leurs trompes aux modulations bien connues ?

Pardon ! la « Grande-Harmonie » est toujours officiellement leur musique.

Comme uniforme, beaucoup d'entre eux se contentent maintenant de la tenue de l'armée teinte en noir.

Leur nombre est aujourd'hui de 143. Ils sont répartis en divers secteurs de la ville, car on sait que leur tâche s'est encore multipliée. Si l'on avait parlé au pompier de 1822 de défense passive, de protection contre les bombardements aériens, etc., etc., il se fût hâté de se coiffer de son casque, tout en n'y comprenant pas grand'chose...

...Ah ! ce couvre-chef ! combien de couplets satiriques ou même tout simplement stupides n'a-t-il pas inspirés ?

Que ce fût à Nanterre, à Roubaix ou ailleurs, il eût manqué quelque chose aux défilés, les grands jours de fête, si les cuivres de ces casques n'avaient fait jouer en cadence les reflets du soleil.

L'BOURLEUX.

Réouverture de l'Ideal Boucherie

Distribution gratuite de la ration de viande aux malheureux et aux familles de prisonniers. Inscrivez-vous dès aujourd'hui. 24386

M. le maire est visible tous les matins

M. Alphonse Verbeurgt, maire de Roubaix, recevra, en son cabinet, à l'hôtel de ville, tous les jours, de 10 à 11 h. 30, sauf les jeudis et dimanches.

Mort du doyen et vice-président de la « Concordia-Harmonie », M. Alfred Delsart

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alfred Delsart,, le 25 janvier en son domicile 10, rue J.-B.-Delesclise, à Croix, dans sa soixante-treizième année.

M. Delsart était un vétéran de nos sociétés musicales ; il entra, en effet, le 1er décembre 1865 à la Concordia-Harmonie, au pupitre des clarinettes, et fut ainsi, durant cinquante-sept ans, l'un des piliers de cette société.

Après avoir été trésorier durant de longues années, il avait été appelé à la vice-présidence il y a une vingtaine d'années et ses conseils et son expérience furent particulièrement appréciés.

Malgré la distance qui séparait son domicile de la salle de répétitions, le défunt était d'une assiduité que rien ne rebutait et il fut donné fréquemment en exemple aux jeunes.

M. Delsart était titulaire, outre divers diplômes et décorations, de la médaille d'honneur du gouvernement et de l'étoile fédérale pour plus de 50 ans de présence, qui lui avait été décernée en juin 1936.

Les membres de la Concordia-Harmonie perdent en lui leur doyen d'âge un précieux conseiller formé par l'expérience d'une longue carrière musicale et aussi un bon camarade.

Les obsèques auront lieu le jeudi 29 janvier, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix.

Tous les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles. Réunion à 8 h. 45 à la maison mortuaire, 10, rue J.-B.-Delesclise à Croix (Croix-Blanche).

On a fêté, en la paroisse Saint-Joseph, la médaille de l'enseignement libre de Mlle Bauden

Dimanche dernier, la paroisse Saint-Joseph a fêté la médaille de l'enseignement libre de Mlle Henriette Bauden. A l'évangile, M. l'abbé Deltour mit en relief le mérite des instituteurs et institutrices libres et félicita plus particulièrement Mlle Bauden de l'insigne honneur qu'elle venait de recevoir de S. E. le cardinal Liénart, après vingt-cinq années de dévouement à l'enseignement catholique.

A l'issue de la messe, les élèves, ainsi que leurs parents et les anciennes élèves, se rendirent à l'école Sainte-Marie où se déroula une touchante cérémonie. M. l'abbé Desmarchelier, curé de la paroisse, entouré des membres de la famille de la jubilaire, présidait cette séance.

Etaient présents : M. l'abbé Persiaux, Mlle Germaine Boots, directrice de l'externat Saint-Joseph ; Mlle Suzanne Lepers, institutrice ; Mlle Emilie Piels, directrice de l'école libre de Saint-Joseph de Tourcoing ; M. Jeu, directeur de l'école libre de garçons.

C'est Mlle Marguerite Vergoote qui commence la série des compliments. Puis, se succèdent des chœurs et des saynètes enfantines où les jeunes artistes de l'asile rivalisent de talent. Des gerbes de fleurs et des cadeaux sont remis à l'héroïne du jour. C'est ensuite Mlle Marguerite-Marie Dumez qui, au nom des anciennes de Sainte-Marie, remercie la directrice de tout le bien qu'elle leur a fait.

M. le curé, à son tour, rend hommage à l'apostolat des instituteurs et maîtresses libres.

Enfin, Mlle Bauden exprime l'émotion qu'elle ressent devant tant de marques de sympathie. Elle souhaite voir se fonder une amicale d'anciennes élèves. Et la fête se termina par un vibrant vivat.

Un vieux sportif roubaisien, M. Jean Dubly, disparaît

Nous avons appris avec peine la mort de M. Jean Dubly, un vieux Roubaisien bien connu des sportifs de notre ville.

Ancien international de football, champion de France avec le Racing, M. Jean Dubly fut encore un excellent tennisman, première série du Nord. Il fut un des rares footballeurs français à jouer en Angleterre dans l'équipe de Bradford City.

Il avait quitté Roubaix depuis longtemps déjà pour se fixer à Paris, où il est décédé à 56 ans des suites d'un accident d'auto.

A son frère, M. Raymond Dubly et à sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

MORT DANS LA SOLITUDE... — Lundi, vers 13 h. 30, M. Lucien Vanlerberghe, 28, rue du Fort, vint déclarer à la police que son voisin de palier n'avait plus donné signe de vie depuis trois jours. Les agents s'y rendirent et trouvèrent M. Alfred Vanherpe, 61 ans, rôtier, mort dans la chambre qu'il occupait seul.

M. le doc eur Delahousse, mandé aussitôt, ne put que constater le décès.

...ET DANS LA RUE. — M. Alfred Clément, 58 ans, 20 bis, rue de Beaurewaert, cour Verkindère, 6, qui passait lundi rue de la Gare, s'est affaissé brusquement. On le transporta au Crédit Commercial où M. le docteur Faidherbe vint le visiter. Hélas ! il était mort et le praticien ne put que constater le décès, qu'il attribua à une congestion.

LES CHUTES. — M. Charles Sorwits, 83 ans, 106, rue de Denain, cour Saint-Sophie, 2, qui se trouvait dimanche chez son gendre, rue des Charpentiers, est tombé et s'est blessé au cuir chevelu. M. le docteur Delahousse lui a donné ses soins et l'a fait admettre à l'hôpital « La Fraternité ».

— D'autre part, M. Jean Longeville, 49 ans, 80, rue Daubenton, qui roulait à vélo, lundi, à Tourcoing, succombe près de la gare des France. Il se fit reconduire chez lui et M. le docteur Delelis releva une fracture de la jambe droite. Le blessé a été admis à l'hôpital « La Fraternité ».

LA SURETÉ OPÈRE. — Lundi, la sûreté a opéré une perquisition au domicile de M. Carlier, 44 ans, charpentier, rue Lannes, cour Tiberghien. On y trouva 31 sacs vides et 4 mètres de toile provenant des usines où Carlier était occupé. De plus, on trouva aussi 3 kilos 500 de tabac étranger. Le tout a été saisi.

AU PROFIT DES PRISONNIERS. — Deux auditions musicales ont été données les dimanches 21 et 28 décembre, au café de la Rotonde, dont la salle fut offerte gracieusement. Ces auditions étaient organisées par Mme Cuvelier-Grosse, professeur de piano, avec le concours de ses élèves. Au cours de ces séances, une quête fut faite, qui rapporta 1.340 fr., qui furent versés à l'Entr'aide aux prisonniers, rue du Château.

A SAINT-FRANÇOIS (4, rue Labruyère). — Dimanche 1er février, à 16 h., le Théâtre familial moderne de Roubaix présente : « Ginette », opérette en 3 actes, de M. Ernst.

Il est prudent de prendre d'avance ses tickets.

CLUB SYMPHONIQUE DE L'ÉPEULE. — Demain mercredi 28, au siège, place d'Amiens, à 18 h. 30, répétition générale en vue des prochains concerts et des prochaines auditions.

CROIX

La distribution des tickets de ravitaillement

La distribution des feuilles de tickets de rationnement pour février se poursuivra demain mercredi 28, salle des fêtes, grand'place, dans l'ordre suivant :

De 9 h. à 10 h., 4001 à 4150, 5001 à 5150, 6001 à 6150, 7001 à 7150.
De 10 h. à 11 h.: 4150 à 4300, 5150 à 5300, 6150 à 6300, 7151 à 7300.
De 11 h. à 12 h.: 4301 à 4450, 5301 à 5450, 6301 à 6450, 7301 à 7450.
De 14 h. à 15 h.: 4451 à 4600, 5451 à 5600, 6451 à 6600, 7451 à 7600.
De 15 h. à 16 h.: 4601 à 4750, 5601 à 5750, 6601 à 6750, 7601 à 7750.
De 16 h. à 17 h.: 4751 à 4900, 5751 à 5900, 6751 à 6900, 7751 à 7900.
De 17 h. à 17 h. 30: 4901 à 5000, 5900 à 6000, 6901 à 7000, 7901 à 8000.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES aura lieu le jeudi 29, dans l'ordre ci-après : de 1 à 400, de 9 h. à 10 h. ; de 401 à 800, de 10 h. à 11 h. ; de 801 à 1.000, de 11 h. à 12 h. ; de 1.001 à 1.400, de 14 à 15 h. ; au-dessus de 1.400, de 15 à 16 h.

Les intéressés sont invités à remplir et à signer les coupons au recto et au verso et d'apporter de la monnaie.

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — Réunion de la commission, dimanche 1er février, à 11 h. 30, chez Lavrieville, rue Kléber, 119. Mise au point de la réunion de février.

UN MALHEUREUX. — Les voisins de Charles Delreux, 66 ans, qui vivait misérablement et habitait 54, rue de l'Avenir, inquiets de ne pas l'avoir aperçu depuis samedi, prévinrent, lundi matin, le commissariat de police.

Les agents se rendirent au domicile du malheureux, qu'ils trouvèrent mort dans son lit. Le docteur Bathiat, appelé à constater le décès, a attribué celui-ci à des causes naturelles.

LE RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PRIORITÉ. — La remise des nouvelles cartes de priorité se poursuivra dans l'ordre suivant : mercredi 28, de 9 h. à 12 h., n° 201 à 250 ; de 14 à 16 h., 251 à 300 ; jeudi 29, de 9 à 12 h., 301 à 350 ; de 14 à 16 h., 351 à 400.

En ce qui concerne les personnes ayant obtenu la carte de priorité sur présentation d'un certificat médical, un avis leur sera adressé ultérieurement à domicile.

WASQUEHAL

DISTRIBUTION DE BONS D'ALCOOL A BRULER. — Les personnes n'utilisant pas le gaz d'éclairage et qui désirent recevoir de l'alcool à brûler pour la cuisson des aliments sont priées de se présenter à la mairie, 5e guichet, pour retirer leurs bons de carburant pour le mois de janvier. Il sera attribué deux litres aux familles de 1 à 3 personnes ; trois litres aux familles de 4 à 6 personnes et quatre litres aux foyers comptant six personnes et plus. Les bénéficiaires sont tenus de se présenter personnellement, munis de leur carte de charbon, pour signer les états d'émargement.

ACTES DE PROBITE. — Mme Zélia Tunghanel, domiciliée 13, rue Pasteur, à Wasquehal, a trouvé, dimanche midi, rue Jean-Macé, un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent, qu'elle s'est empressée de remettre au commissariat de police.

— Un autre porte-monnaie trouvé dans la rue par Mme Bellavine, demeurant rue Sadi-Carnot, a été aussi remis au poste de police.

RECENSEMENT DES PIGEONS VOYAGEURS. — Les détenteurs de pigeons voyageurs sont tenus de déposer à la mairie, 2e guichet, pour mercredi, à 16 h. au plus tard, la liste, en double exemplaire, de leurs pigeons classés par numéros de bagues.

WATTRELOS

Le Comité des prisonniers libérés du Crétinier et des Ballons remet plus de 30.000 francs pour les prisonniers

Une délégation du comité des prisonniers libérés des quartiers du Crétinier et des Ballons, composée de MM. H. Lepoutre, R. Willart, A. Lemahieu et Ch. Decraene, est venue samedi remettre entre les mains de M. Paul Debeurme, président du comité d'aide aux prisonniers, la somme de 30.631 fr., produit des jeux et réunions organisés dans ces deux quartiers par les prisonniers libérés.

(En termes heureux, M. Debeurme remercia et félicita chaleureusement les organisateurs de leur généreuse initiative et du magnifique résultat obtenu.

M. Florimond Lecomte, maire et président d'honneur du comité d'aide aux prisonniers, qui avait bien voulu recevoir la délégation en son cabinet, entouré de MM. Albert D'Hondt, adjoint et Boulanger, secrétaire général de la mairie, s'associa aux compliments adressés aux organisateurs par M. Debeurme. Il dit le plaisir qu'il éprouvait à constater que les prisonniers libérés n'oubliaient pas ce que le comité s'était efforcé de faire pour eux durant leur captivité, et que, rentrés chez eux, ils pensaient toujours à leurs camarades restés dans les camps.

CARTES DE PRIORITÉ. — Le renouvellement des cartes de priorité se poursuivra dans l'ordre suivant : mercredi 28, Nos 201 à 300; jeudi 29, Nos 301 à 400. Se munir du livret de famille et d'une photo.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 29, à 9 h. 45, à l'école de la Vieille-Place, rue Henri-Briffaut et à 14 h. 30, à l'école de la rue de la Bailleria.

— La journée légionnaire a rapporté en Afrique occidentale française, d'après les résultats connus jusqu'à ce jour, quatorze millions de francs.

— En raison du manque de carburant en Suède, 2.030 automobiles privées seulement, sur un total de 160.000 pourront circuler.

En vue du procès du 19 février

La salle du palais de justice de Riom est transformée

Les accusés y seront amenés par un souterrain

Riom, 26 janvier. — Entrepris il y a plusieurs mois déjà, les travaux de réfection du palais de justice de Riom, où va siéger la cour suprême, à partir du jeudi 19 février, sont activement poussés. La transformation de l'ancienne salle des assises, où se dérouleront les débats est bien près d'être terminée.

Elle avait pour but, d'une part, de gagner de la place, d'autre part, de donner au décor le caractère qui convient à la solennité d'un semblable événement judiciaire. ...Disparus, par conséquent, d'un côté, le box des accusés, de l'autre les stalles réservées aux jurés ; disparue la barre des témoins. On a laissé subsister l'estrade sur laquelle se tiendra la cour, mais une table en fer à cheval plus vaste que la précédente, permettra au président et aux six membres titulaires de la cour et aux trois membres suppléants, de s'installer à l'aise. Des sièges devant la cour, sur l'ancien emplacement de la barre, seront réservés aux cinq accusés et à leurs avocats.

La Cour suprême ne siégera probablement que quatre jours par semaine : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, et les audiences commenceront à 13 h. 30, ne se prolongeront sans doute guère après 18 h.

Les membres de la cour et du parquet seront revêtus du costume fixé par le décret du 2 janvier 1941 c'est-à-dire le costume même des membres de la Cour de Cassation, à l'exception des officiers généraux et des membres de l'Université.

Les inculpés seront évidemment en civil, à l'exception du général Gamelin, qui portera vraisemblablement la petite tenue du général d'armée. A leurs côtés, se tiendront, en robe noire avec épitoge ornée d'hermine, leurs défenseurs : Me Maurice Ribet, assisté de Me Chauvel, pour M. Daladier ; Me Le Trocquer, aidé de Me Span en et Félix Gouin, pour M. Léon Blum ; Me Chresteil, assisté de Me Jacques Fourcade, pour M. Guy La Chambre ; Me Arnal et Pountous pour le général Gamelin ; enfin Me Toulouse et son collaborateur Me Sohm, pour le contrôleur général Jacomet. Jugé par contumace M. Pierre Cot ne sera, bien entendu, représenté par personne.

Un imposant service d'ordre occupera pendant de longues semaines le palais de justice et ses abords.

Il sera constitué par deux bataillons de gardiens de la paix de réserve, comptant chacun 207 hommes et stationnés actuellement l'un à Clermont-Ferrand, l'autre à Gannat.

Les journalistes occuperont la majeure partie de l'enceinte réservée au public et vingt cabines téléphoniques ont été installées à leur intention dans une pièce du premier étage.

Les accusés seront conduits dans cellules qu'ils occuperont à la maison d'arrêt de Riom jusqu'au palais de Justice par un souterrain qui existe depuis longtemps et qui a été remis en état l'automne dernier.

CINÉMA FAMILIA
Pour la 1re fois depuis la guerre
Mercredi 28 janv., en soir. à 19 h.30
UN GRAND GALA
de VEDETTES PARISIENNES avec
LE CHANTEUR SANS NOM
la célèbre vedette du disque et de la radio
Pierre FERRARY
le grand chansonnier de la radio et du théâtre de 10 h., et une pléiade de vedettes parisiennes.
LE CHARME, LA GAIETÉ ET L'ESPRIT DE PARIS.
Louez... C'est plus prudent.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 18 h. 38
et son lever
DEMAIN, à 9 h. 28
L'OBSCURCISSEMENT
des lumières
doit être TOTAL

LYS

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT aura lieu à la mairie, salle du 1er étage, dans l'ordre suivant :
Jeudi 29 janvier : de 8 h. 30 à 10 h., [illegible]

TOURCOING

L'HOSPICE DE TOURCOING

(IV)

Les Sœurs grises de Comines, fondatrices de l'institution Notre-Dame-des-Anges et gestionnaires de l'hospice

On ne sait que fort peu de choses des Sœurs grises de Comines. Dès le commencement du XIIIme siècle, sainte Elisabeth, fille d'André II, roi de Bohême, ayant pris l'habit du tiers-ordre régulier de Saint-François, institua à Marbourg un ordre célèbre qui, sous son patronage et sous le nom de Sœurs grises, se répandit en France et en Allemagne.

Cette congrégation se rangeait sous la règle de saint Augustin; mais, depuis la naissance du tiers-ordre de Saint-François, elle en adopta le régime et se consacra aux soins des malades dans les hôpitaux et à domicile.

Y a-t-il relation entre la congrégation fondée sous l'inspiration de la fille du roi de Bohême et celle de Comines ? Il est permis de le croire, parce que à l'époque dont nous parlons, toutes les congrégations qui se sont fondées sur ce modèle et suivant cette règle, restent attachées, dans la plupart des cas, aux établissements qu'elles desservent sans relever d'aucune maison mère.

Toujours est-il, que la tradition locale nous apprend, qu'en plus des exercices de leur vie religieuse, les Sœurs grises de Comines s'occupèrent des soins à donner aux aliénées et à l'éducation de la jeunesse féminine.

Leur couvent avait été fondé en 1455 par Jean de la Clyte, seigneur de Comines et chambellan du duc de Bourgogne, sur l'emplacement d'un ancien béguinage détruit durant les guerres des XIIIme et XIVme siècles. Placées sous la règle du tiers-ordre de Saint-François, et sous la direction des pères Récollets, qui avaient une maison à côté de leur couvent, les sœurs grises possédaient une très belle chapelle, et des tableaux de grand prix, particulièrement une descente de croix de Rubens qui après la Révolution prit le chemin du musée de Lille.

C'est à la supérieure de cet établissement, sœur Isabeau du Bosquel, que le curé de Tourcoing, de concert avec les échevins de sa commune, s'adressa, en décembre 1628, pour la prier d'envoyer quelques religieuses à Tourcoing pour y fonder un couvent « au lieu où d'ancienneté il y avait un hospital ».

Nous avons précisé que dans la pensée de Maître Duré, curé de Tourcoing, les sœurs grises auraient, en outre, à s'occuper de l'éducation des jeunes filles de la commune. L'arrivée à l'hospice des sœurs grises, la fondation du couvent, de l'école et du pensionnat de Notre-Dame-des-Anges ne forment que la première partie d'un programme, qui sera achevé plus de trente ans après, quand le magistrat autorisera les Pères Récollets à s'établir à Tourcoing et à y fonder, pour l'éducation des jeunes gens, le couvent Saint-Bonaventure qui, de nos jours, est devenu l'institution libre du Sacré-Cœur.

Dès qu'elles reçurent la demande du pasteur et des échevins de Tourcoing, les bonnes sœurs s'empressèrent de faire droit à leur requête et, de leur côté, les administrations de l'hospice leur déléguèrent leurs pouvoirs par un acte qui porte la date du 30 janvier 1629.

Désignées par leurs consœurs, Isabeau du Bosquel, supérieure, Jeanne Geldof, Bernardine Méils et Barbe Vandebrouck firent leurs préparatifs de départ. Elles devaient renoncer à tout ce qu'elles pouvaient prétendre sur le couvent de Comines et se placer sous l'obédience de l'évêque de Tournai. Elles vinrent se fixer à Tourcoing le 12 février 1630, amenant avec elles, des meubles qu'elles s'étaient procurés à grands frais.

L. C.

MERCREDI 28 JANVIER :

Hôtel de ville : de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.
Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.
Bibliothèque communale : de 13 h. 45 à 17 h. 30.
Bibliothèque populaire : de 8 h. 45 à 11 h. 30.
Consulat belge : de 9 à 12 h.
Famille du soldat tourquennois : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.
Maison de la famille : de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Chambre de commerce : de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

« Le Grillon du Foyer »

C'est dimanche prochain, à 16 h., en la coquette salle du foyer Notre-Dame, complètement restaurée, que la troupe du théâtre moral tourquennois donnera une première représentation du délicieux chef-d'œuvre de Francmesnil : « Le grillon du foyer », tiré du roman de Dickens.

Il est inutile de faire l'éloge de la troupe que dirige M. Bouche. Plusieurs fois cette saison, elle s'est produite à Tourcoing et partout elle a rencontré un légitime succès.

Cette représentation sera donnée au profit des œuvres de la L.O.C. de Tourcoing et de ses cantons. La location est ouverte au foyer; cartes aux prix de 10, 7 et 5 francs.

SYNDICAT DES INSTALLATEURS ELECTRICIENS DE ROUBAIX-TOURCOING. — Réunion jeudi 29 janvier, à 16 h., au café des Arcades, 53, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix. M. Robert, président, sera présent.

Les électriciens patentés non inscrits, sont eux aussi invités.

UN VOL D'ESSENCE. — Charles Mismat, 37 ans, ouvrier mécanicien, a fait l'objet d'un procès-verbal pour un vol d'essence au préjudice de son employeur.

RESPECTEZ LE SENS UNIQUE. — M. Daniel Glissoux, tailleur, demeurant rue Saint-Jacques, a été gratifié d'un procès-verbal pour avoir circulé en voiture dans le sens interdit de cette rue.

COMITÉ ARTISANAL. — Permanence demain mercredi, de 14 à 18 h., à l'annexe de l'Institut Colbert, 59, rue du Haze, pour tous renseignements concernant l'artisanat : fiscalité, législation, contentieux ; conseils pour obtenir la carte d'acheteur comme artisan ; questionnaire de la chambre de métiers. On y recevra aussi les nouvelles adhésions.

MOUVAUX

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT pour février se poursuivra à la mairie, mercredi 28, de 9 h. à 11 h. 30, 2.101 à 2.400 ; de 14 h. à 17, 2.401 à 2.700. — Jeudi 29, de 9 h. à 11 h. 30, 2.701 à la fin ; de 14 h. à 17 h., 1 à 1.500, futures mamans et malades. — Vendredi 30, de 9 h. à 11 h. 30, 1.501 à la fin ; de 14 à 17 h., retardataires. — Samedi 31, de 9 h. à 11 h. 30, retardataires.

Se munir obligatoirement de la carte de ravitaillement et du livret de famille.

MARCQ-EN-BARŒUL

Une séance récréative à l'hôtel de ville

Dimanche 1er février, à 15 h., aura lieu la première séance récréative organisée par les jeunes filles du Bourg au profit des prisonniers de la ville. On relève dans le programme : « Pachima », épisode dramatique de la guerre marocaine, ballet, apothéose, orchestre, et la revue « Courants d'airs ». On peut se procurer des cartes chez Mlle Desplanques, rue de Lille, 27, et chez M. Bourdon, rue du Lazaro, 13.

Toutes les personnes désirant assister à la séance du 1er février doivent faire numéroter leurs cartes chez Mme veuve Desplanques, 10, rue de Lille. Les cartes non numérotées seront valables pour le dimanche suivant 8 février. Les cartes non numérotées seront valables pour le dimanche suivant 8 février et devront aussi être numérotées pour cette date.

POUR LES PRISONNIERS. — Au cours de l'audition de l'Harmonie municipale donnée dimanche matin, à l'église Saint-Vincent (Bourg), une quête faite par le dévoué président, M. Nottelaers, a rapporté 754 francs pour les prisonniers marocains.

Une seconde audition pour les prisonniers aura lieu dimanche prochain 1er février, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur (Rouges-Barres).

D'autre part, la soirée chantante organisée dimanche soir, au café de l' « Ange », chez M. Anatole Vanluyn, a rapporté 532 francs.

HALLUIN

AU COIN DE TERRE HALLUINOIS. — Permanence demain mercredi, de 10 h. à midi et de 16 à 18 h., 54, rue Gustave-Desmettre.

RONCQ

Les funérailles de M. Georges Deltour, ancien secrétaire de mairie

C'est en présence d'une assistance nombreuse et recueillie qu'ont été célébrées hier lundi, à 11 h., en l'église Saint-Piat, les funérailles de M. Georges Deltour-Marchand, ancien secrétaire de la mairie de Roncq.

La levée du corps a été faite à la maison mortuaire, 177, rue de Lille, par M. l'abbé Vandenhautte, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Ghillebert et Fauvarque, vicaires.

Deux superbes plaques avaient été offertes, l'une par M. Edouard Bonduel-Verhaeghe, président de la délégation spéciale de Roncq, ami personnel du regretté défunt ; l'autre par le personnel des services municipaux.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Edouard Bonduel-Verhaeghe ; Rémy Desmarécaux, secrétaire général de la mairie de Linselles ; Louis Lebrun, secrétaire général de la mairie de Roncq, f.f. ; Joseph Delattre, receveur principal en retraite de l'octroi d'Halluin ; Gaston Lebrun, ancien conseiller municipal, président des anciens combattants et Michel Traches, trésorier de l'Amicale des anciens élèves de l'école St-Joseph.

En l'absence du fils du défunt, M. G. Deltour-Decottignies, en captivité, le deuil était conduit par son petit-fils, M. Georges Deltour, qu'accompagnait l'un de ses grands-oncles.

Parmi les personnalités présentes, signalons : MM. Alphonse Lœul, ancien maire de Roncq ; Arsène Destailleurs et Emile Six, anciens adjoints ; Boyer-Chammart et Florimond Delcourt, anciens membres de la délégation spéciale ; Gadec, commissaire de police ; Vanoverschelde, receveur municipal ; Vandermarlière, président du Syndicat agricole, J.-B. Charlet, receveur de l'octroi ; Desroiez, secrétaire général de la mairie de Mouvaux ; Vergeot, adjudant commandant la brigade de gendarmerie de Roncq ; Géry, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, agent-voyer cantonal ; Pécoteh, brigadier des douanes ; Victor Derommelaere, inspecteur de police à Tourcoing ; Pierre Spiète, receveur principal de l'octroi d'Halluin ; les membres des commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance, ainsi que des représentants des services municipaux.

MM. les abbés Leman, ancien vicaire de la paroisse, aumônier au Carmel de Tourcoing ; Lafontaine, curé du Blanc-Pour ; Desmazières, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, à Tourcoing, etc., etc.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Vandenhautte, curé, assisté de ses vicaires.

Notons qu'une délégation d'élèves de l'école Saint-Joseph était présente à la cérémonie, sous la conduite de M. Maquerel, directeur.

Après l'absoute, donnée par M. le curé, le convoi s'est dirigé vers le cimetière, où l'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Sur le bord de la tombe, M. Edouard Bonduel-Verhaeghe a, en termes émus, rendu hommage à la mémoire de celui qui avait été pour lui un ami fidèle, et pour la commune un fonctionnaire intègre et dévoué.

CONSULTATION DES NOURRISSONS, demain mercredi, à 15 h., au local de la rue de Bousbecque.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Demain mercredi, de 18 à 19 h., cours de culture physique et de gymnastique pour la section des pupilles.

BONDUES

UN VOL DE CHARBON. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des individus se sont introduits, après avoir enlevé quelques planches, dans un hangar appartenant à M. Emile Delafertrille, pavé du Moulinel, et emportèrent environ 600 kilos de charbon.

FLERS-LEZ-LILLE

LES BONS D'ALCOOL A BRULER. — Les personnes qui se sont fait inscrire pour obtenir de l'alcool à brûler à la mairie du Breueq sont avisées que des tickets seront à leur disposition le samedi 31, de 10 à 12 h. et de 16 à 18 h. Présenter toutes les cartes individuelles d'alimentation de la famille.

LE RÈGLEMENT DE CERTAINES RÉQUISITIONS. — Les personnes ayant eu à subir des réquisitions dites « économiques », c'est-à-dire opérées par l'autorité allemande ou pour son compte, pour d'autres fins que la satisfaction des besoins de l'armée d'occupation, sont instamment priées de déposer leurs demandes d'indemnité avant le 31 janvier 1942, à la mairie annexe de Flers-Lille, munies de toutes pièces justificatives.

LEERS

La séance de l'Amitié franco-belge

C'est devant une salle archi-comble et enthousiaste que s'est déroulée dimanche dernier la séance offerte par le cercle dramatique « l'Amitié franco-belge » au bénéfice de la société de musique.

« Les plus beaux yeux du monde » obtint un succès sans précédent. Les interprètes, dirigés avec compétence par M. Lucien Lévy, metteur en scène, furent irréprochables. « Un coup de pouce à la pendule » valut aux acteurs un beau succès. Les interprètes d'intéressante intermèdes, Mlle Causart, pianiste et l'orchestre dirigé par M. De Tollenaere n'ont pas été moins applaudis.

Le même spectacle sera représenté au même endroit le dimanche 1er février.

TICKETS SUPPLÉMENTAIRES DE SAVON. — Les travailleurs qui peuvent prétendre aux tickets supplémentaires de savon sont invités à fournir à la mairie, avant le 31 janvier prochain, un certificat de leur employeur.

UNE CHUTE MALHEUREUSE. — Samedi matin, M. Jules Dernicourt, domicilié rue Aurélie-Guénard, 37, sortait de son domicile et s'apprêtait à accompagner sa fille à l'école. A peine avait-il fait quelques pas qu'il glissa et tomba si malencontreusement qu'il se fractura la jambe gauche. Il reçut, peu après, des soins d'un médecin qui réduisit la fracture et le fit transporter à la clinique de l'hôpital « La Fraternité », à Roubaix.

ALCOOL A BRULER. — Les personnes qui, en décembre, ont réclamé leur inscription pour l'alcool à brûler peuvent se présenter à la mairie pour retirer un bon.

DISTRIBUTION DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT. — La distribution des tickets de ravitaillement valables du 1er au 28 février s'effectuera à la mairie, dans l'ordre ci-après :

Jeudi 29, de 9 h. à midi, n° 1 à 1.000; de 14 à 17 h., de 1.001 à 2.000